

# Buxières-les-Mines

## Circuit des Terres Premières 16 km



- 1- Départ du haut de la place des mineurs**  
Sortir de la place à proximité de l'arrêt des bus : prendre à droite dans la Rue Gabriel Péri et traverser pour s'engager dans l'Avenue Henri Pontet. Tourner de nouveau à droite Avenue Pierre Villon. Au bout de l'avenue, prendre en face, sur la petite route goudronnée qui descend. Au panneau Cédez le passage, tourner à droite dans le chemin de terre. Arrivé sur la route départementale, continuer sur le chemin de terre à gauche. Traverser la RD 68 afin de rejoindre le plan d'eau de La Chassagne. Prendre le sentier qui longe l'étang sur la droite.
- 2- A l'issue de ce sentier, prendre le chemin arboré sur la gauche.** Au carrefour, continuer tout droit. Au croisement, après 650m, s'engager à gauche sur le chemin enherbé. Prendre la passerelle. Au bout du chemin enherbé, prendre à gauche sur le chemin de terre. Une centrale solaire se trouve sur votre droite, le chemin est ensuite goudronné.
- 3- Descendre à droite sur la RD 68 puis tourner tout de suite sur la première à gauche, direction Le Domaine Neuf.** Rester sur la même route qui dessine un virage sur la droite, ignorer les départs de chemins sur les côtés. Passer devant le Domaine Neuf, aller jusqu'au carrefour de routes et prendre à droite, direction route de Renière. Passer La Petite Bruyère. A Pierribault, prendre à gauche sur la route de Fenoir, direction le Bost et prendre le chemin de terre en face. A la route goudronnée, tourner à droite et passer devant le Bost.
- 4- Au carrefour, continuer tout droit sur un chemin de terre en face qui descend légèrement, puis au carrefour des chemins, entrer dans les champs, passer à gauche en direction du panneau.**
- 5- Rejoindre la route goudronnée et prendre à droite.** Au Domaine de Fenoir, suivre la direction Le Champ Rouge sur la gauche. La route laisse place à un chemin de terre. Une fois Le Champ Rouge passé, continuer tout droit, prendre le pont pour franchir le ruisseau, puis tourner à gauche sur le chemin bordé de chênes. Poursuivre sur 2,3 km ce chemin qui longe le Morgon .
- 6- Monter à droite sur un chemin.** En haut de la côte, tourner à gauche sur la route goudronnée. Face à l'aire de jeux, prendre à gauche : rue de la Croix de Fer, puis rue de la Grange Mulet sur 500 m.
- 7- Prendre à droite la rue Alexis Gaume, puis aller tout droit sur l'herbe dans le passage entre les haies, longer l'école et continuer tout droit, au bout descendre sur la gauche.** Au panneau Stop prendre à droite. Au croisement oblique à gauche sur la rue en sens interdit. Descendre au bas de la rue, traverser la place Louis Ganne, puis prendre à droite, sur la Route de Chavenon et rejoignez votre point de départ.



Plan I.G.N. échelle 1:25 000

Données originales téléchargées sur  
geoportail.gouv.fr 2023

Licence Ouverte Etalab 2.0

0 0.5 1 km



Buxières f